

Amis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **38 (2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fig. 1

Le menhir taillé à l'initiative de l'AMY est tiré sur la place Pestalozzi, un jour de marché, pour une mise en place temporaire.

Der auf Initiative der AMY behauene Menhir wird am Markttag auf die Place Pestalozzi gezogen und bis auf weiteres dort aufgestellt.

Il menhir scolpito su iniziativa dell'AMY è trascinato sulla piazza Pestalozzi, durante il mercato, per essere esposto temporaneamente.

Le Musée d'Yverdon était géré jusqu'au 30 juin 2001 par la Société du Musée et du vieil Yverdon, association forte d'environ 500 membres, et par son comité de bénévoles. Depuis le 1^{er} juillet 2001, il est placé sous l'autorité d'une Fondation. Rebaptisé Musée d'Yverdon et région, reconnu officiellement par l'Etat de Vaud, il est dépositaire à ce titre d'une grande partie du matériel archéologique du Nord vaudois. Devenue professionnelle, sa gestion est désormais confiée à une Fondation et à un Conseil de Fondation impliquant des instances cantonales, régionales et communales. L'Association des Amis du Musée d'Yverdon et région (AMY) est alors venue remplacer l'ancienne Société du Musée et du vieil Yverdon.

Les buts de cette nouvelle association sont de soutenir et de promouvoir les activités du Musée, de veiller à la sauvegarde du patrimoine historique et archéologique yverdonnois et régional, d'organiser des manifestations de soutien au Musée et de faire le lien entre la population et la Fondation. Les cotisations des membres, toujours au nombre de 500, contribuent à réaliser ces objectifs. A noter que quatre membres de l'AMY font obligatoirement partie du Conseil de Fondation.

Le comité organise aussi des activités en lien avec les expositions temporaires. Lors de l'exposition de 2012 par exemple, *Pierre de mémoire, pierre de pouvoir*, la taille et l'érection d'un menhir sur la place Pestalozzi a attiré la grande foule.



AMY, l'Association des amis du Musée d'Yverdon et région

Cette pierre dressée peut être admirée maintenant devant l'Office du tourisme.

Pour rappeler l'importance des embarcations néolithiques et romaines exposées dans le Musée, petits et grands ont creusé une pirogue, inspirée de celle découverte dans le parc du Castrum en 2012, lors de l'édition de juin 2013 de la fête «Eau-Lac». A la fin de la journée et devant une foule nombreuse, trois membres du comité et son président ont prouvé que cette barque naviguait parfaitement. Cette embarcation a ensuite participé à une régates à Bienne où elle a fait l'admiration des participants et surtout remporté le championnat des constructeurs! Depuis lors, elle fait le bonheur des grands navigateurs lors de cette manifestation, pendant que les plus jeunes façonnent des pirogues miniatures.

En lien avec l'exposition intitulée *F. B. de Felice (1723-1789), un médiateur culturel dans l'Europe des Lumières*, en 2014, les AMY ont fait le nécessaire pour que ce savant obtienne la bourgeoisie d'honneur de Bonvillars, village dont les autorités de l'époque lui avaient refusé la naturalisation, malgré les injonctions vigoureuses du bailli.

Joyeux anniversaire!

Pour le 250^e anniversaire du Musée, l'AMY a prêté main-forte à la distribution de 250 parts de gâteau aux Yverdonnois sur la place Pestalozzi.

Les membres de l'AMY assurent aussi la surveillance des salles durant les journées portes ouvertes de la Nuit des Musées et des Journées du patrimoine.

Une commission des voyages organise deux sorties annuelles d'un jour

Amy
Amis du Musée
d'Yverdon et région

Association des Amis du
Musée d'Yverdon et région

Case postale 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 436 28 01
amyverdon@bluewin.ch
www.amyverdon.ch

Fig. 2
Le creusement de la pirogue en été 2013.

Im Sommer 2013 wird ein Einbaum ausgehöhlt.

Realizzazione della piroga durante l'estate 2013.

Fig. 3
Les membres du comité testent la pirogue pour la première fois à Yverdon-les-Bains.

Die Vorstandsmitglieder testen den Einbaum zum ersten Mal in Yverdon-les-Bains.

I membri di comitato collaudano la piroga a Yverdon-les-Bains.



qui connaissent un grand succès. Ces excursions sont à but culturel et les membres de l'AMY découvrent avec bonheur des sites souvent méconnus. Quelques exemples: Baumes-les-Messieurs et son abbaye, Syam et sa villa paladienne, La Chaux-de-Fonds et le Corbusier.

En avril et en octobre paraît *Votre Musée*, le bulletin de l'AMY. Dans une édition couleur de huit pages, il présente des dossiers sur le patrimoine yverdonnois ou régional, les activités passées ou futures de l'AMY, le compte-rendu des voyages, les activités du Musée et l'agenda pour les mois à venir.

La plus grande partie du revenu des cotisations et des recettes liées aux activités est allouée au Musée pour des actions ponctuelles et concrètes comme la restauration d'une pièce de la collection archéologique, la réalisation d'une exposition temporaire, l'achat d'un fonds et même pour la publication de l'histoire du Musée dans le n° 38.2015.1 d'as...

L'assemblée générale annuelle est suivie d'une conférence souvent en rapport avec l'actualité locale ou internationale. Celle de mai 2015, donnée

par Marc-André Haldimann, expert de l'Unesco pour la Syrie, ancien conservateur en chef du Département d'archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève, chercheur associé à l'Université de Berne, avait pour titre *Le pillage du patrimoine archéologique, un viol collectif de la mémoire de l'humanité*. La soirée se termine par une verrée où tous les « Amys » présents partagent le verre... de l'amitié!

Alors que la tâche première de la Fondation et du Musée est d'assurer la conservation et la visibilité de notre patrimoine, l'AMY a ainsi pour vocation de convaincre les habitants d'Yverdon et de sa région de la nécessité cette tâche. *François Menna et Jean-Louis Vial*

Zusammenfassung

Ziel der Association des Amis du Musée d'Yverdon et Région (AMY) ist die Unterstützung und Promotion der Museumsaktivitäten, sie überwacht aber auch die Rettung des historischen und archäologischen Erbes der Region Yverdon. Die AMY organisiert verschiedene Unterstützungsveranstaltungen und

vermittelt zwischen der Bevölkerung und der Museumsstiftung. Der Vorstand organisiert auch Anlässe zu temporären Ausstellungen. Die Beiträge der 500 Mitglieder tragen zur Realisierung dieser Ziele bei. Zu beachten ist, dass vier Mitglieder der AMY obligatorisch im Stiftungsrat sitzen.

Riassunto

Gli scopi dell'associazione degli Amis du Musée d'Yverdon et Région (AMY) sono quelli di sostenere e di promuovere le attività del museo e di salvaguardare il patrimonio storico-archeologico di Yverdon e della regione. L'associazione organizza numerose manifestazioni a sostegno del Museo e cerca di creare un legame tra la popolazione e la fondazione del Museo. Il comitato organizza inoltre delle attività legate alle esposizioni temporanee. Queste manifestazioni sono realizzate grazie al sostegno dei 500 membri dell'associazione. Quattro membri dell'AMY devono obbligatoriamente far parte del consiglio di fondazione del Museo.

Crédit des illustrations

AMY, Ch. Vial